

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 55990 du 14 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1822290S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 90934 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727052S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2018 :

Fraisse Sébastien NIGEND : 156442 NLS : 8013821

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Marc Jean NIGEND : 124197 NLS : 5269689

Renaudin Guillaume NIGEND : 203812 NLS : 6563528

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2018 :

Badaroux Frédéric NIGEND : 247189 NLS : 8089237

Fila Lionel NIGEND : 186037 NLS : 8034631

Adan Thomas NIGEND : 205493 NLS : 8059646

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Prévalet Alexandre NIGEND : 353864 NLS : 8143475

Vercucque Jérémie NIGEND : 321059 NLS : 8112858

Allemann Yves NIGEND : 244607 NLS : 8097203

Ronchette Brice NIGEND : 314274 NLS : 8109693

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 août 2018.

*Le général, commandant par suppléance
la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est,*

A. KERBOULL